



Futur schéma de développement culturel d'Erdre et Gesvres

Avis sur la préfiguration du plan d'actions

**Avis du
Conseil de Développement Erdre et Gesvres**

Mai 2013

Préambule

En 2011, le Conseil de développement a été sollicité par la Communauté de communes Erdre et Gesvres pour travailler et donner son avis et faire des propositions pour le futur schéma de développement culturel.

Afin de répondre à cette demande, le Conseil de développement a constitué un groupe de travail ouvert à tous (habitants, associations, artistes, ...).

Quant à la Communauté de communes, elle a mandaté bureau d'étude Planeth Culture en décembre 2011 pour l'accompagner dans la réalisation d'un diagnostic, définir les enjeux et les objectifs à atteindre et établir un plan d'actions.

Cette mission est décomposée en 3 phases importantes :

- Phase 1 : Etat des lieux et enjeux
- Phase 2 : Concertation et définition de la stratégie culturelle
- Phase 3 : Rédaction du projet culturel de territoire

Il a été convenu que le conseil de développement serait consulté à l'issue de chacune de ces phases.

En juin 2012, le groupe a remis un 1er avis portant sur l'état des lieux suivi d'une contribution sur le diagnostic partagé en octobre 2012. Il a également émis un point d'alerte en janvier 2013 portant sur sa sollicitation à la contribution au Projet culturel de territoire ainsi que sur les modes de travail.

Ce présent avis répond à la « phase 2 : concertation et définition de la stratégie culturelle »

Pour la seconde phase, la CCEG a adressé le projet du futur schéma de développement culturel en 2 temps : le 12 avril, les orientations stratégiques puis le 15 avril la préfiguration du plan d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie. La commande était suivante : remettre un avis distinct pour chacune de ces parties pour début mai.

Le groupe s'est organisé dans l'urgence pour répondre à cette commande dans le temps imparti. Il s'est donc réuni à deux reprises : le 23 avril puis le 29 avril pour une validation de l'avis final par le Conseil d'administration le 2 mai.

Les membres du Groupe de Travail Culture qui ont participé à cet avis :

BURCKEL Michel
CORBIN GRUNER Aude
GUILBERT Solenne
LAMOTTE François-Xavier

MEREL Laurence
PAGEAUD Alphonse
PETERMANN Jean-Louis
SAILLY Marie- Claude

Analyse de la préfiguration du plan d'actions

	Les actions envisagées sont-elles adaptées ?	Quel est le niveau de priorité de chaque action ?	Commentaires
Axe 1 - Faire de l'accès à une offre culturelle de proximité un outil de cohésion sociale			
1. Aménager le territoire avec un réseau d'équipements culturels de proximité	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	
2. Structurer l'offre de centres culturels de proximité	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Peut-on préciser dans le titre ce qu'on entend par « centre culturel de proximité » ? S'il s'agit des lieux de lecture publique, il nous semble très intéressant qu'ils diversifient leur offre culturelle. S'il s'agit de lieux de résidence, il nous semble que ce mécénat orienté vers la communication ne peut s'envisager qu'après la mise en place d'une politique culturelle en direction des habitants.
3. Développer des projets artistiques de territoire (résidences...)	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Retirer « résidences » du titre et s'en tenir au contenu décrit. Dans le contenu, retirer « dans chacun des 3 secteurs géographiques ».
4. Créer des facilités tarifaires au titre de la solidarité	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	
5. Concevoir et soutenir l'aménagement cinématographique du territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	
Axe 2 - Développer et structurer les pratiques culturelles de la jeunesse			
6. Structurer et coordonner les dispositifs d'éducation artistique sur le territoire	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Identique au titre de l'axe. Contenu à éclaircir et préciser.
7. Piloter un programme d'éducation artistique et culturel en temps scolaire	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	
8. Proposer un programme de pratiques artistiques et culturelles	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Nous alertons sur l'intention de « sélectionner les intervenants ». Un catalogue de propositions

en temps périscolaire	<input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout		existantes sur le territoire serait intéressant. L'objectif serait davantage d'organiser les interventions.
9. Développer une saison culturelle jeune public à l'année	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	
10. Mettre en réseau les écoles de musique et étudier le développement d'une politique d'enseignement artistique sur le territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Cette action est à associer à l'action 4.
11. Renforcer le Salon du livre et de la jeunesse	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input checked="" type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire	« Salon du livre et de la jeunesse » : il s'agit du Salon du livre jeunesse.

Axe 3 - Structurer et valoriser les événements et les patrimoines emblématiques

12. Mettre en place un règlement d'aide pour le soutien aux événements portés par des associations facteurs de rayonnement pour le territoire	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input checked="" type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	
13. Conduite du Tout Petit Festival et développement du rayonnement hors des frontières de la CCEG	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input checked="" type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire	
14. Sensibilisation aux patrimoines du territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Le patrimoine n'est pas suffisamment pris en compte dans le schéma de développement culturel. Il serait souhaitable d'enrichir les actions sur la valorisation du patrimoine et d'élargir le patrimoine à l'histoire, au social, aux savoirs-faires (patrimoine matériel et immatériel)

Axe 4 – Développer la dynamique des acteurs du territoire

15. Création d'un répertoire/ agenda culturel de territoire en lien avec le conseil de développement	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Cf. Cahier des charges diffusé par le CD en mars 2012
16. Créer une commission dédiée à la culture au sein de la CCEG	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input checked="" type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	On comprend qu'il s'agit de la commission actuelle « culture, sport et loisirs » qui deviendrait exclusivement « culture »

17. Mettre en place une conférence permanente de la culture	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input checked="" type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	<p>« Réunions de travail » plutôt que « conférence permanente ».</p>
18. Créer des groupes techniques de travail de territoire dédié à la mise en oeuvre du schéma	<input type="checkbox"/> Pas du tout		<p>Cela ne semble pas répondre aux axes du schéma culturel et s'apparente plus à de la gouvernance et à de l'organisation interne.</p>
19. Renforcer les moyens humains au sein de la CCEG dédiés à la mise en oeuvre du schéma			
20. Mise en place des Assises de la culture en Erdre et Gesvres	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire	<p>La présentation publique du schéma et de son avancement est nécessaire mais des Assises publiques régulières nous semblent secondaires</p>
21. Evaluer le schéma de développement culturel	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	

Notre conclusion

Ce n'est que l'analyse du projet de plan d'actions qui nous a permis d'éclairer le sens des axes stratégiques.

Si nous sommes tout à fait en phase avec eux, bien qu'ils doivent être précisés, des interrogations importantes demeurent sur trois points :

- Le futur schéma de développement culturel mériterait de s'attacher davantage au développement de l'accès à la culture, au développement du lien social et à la construction de l'identité du territoire ;
- Il devrait également s'attacher à tous les domaines de la culture. Par exemple, il n'y a rien sur la danse, la peinture, les arts plastiques et le théâtre. Le patrimoine immatériel devrait aussi être valorisé : histoire et histoire sociale, savoir-faire, linguistique ;
- Il pourrait également s'appuyer plus sur l'existant associatif et artistique du territoire.

Le schéma répond-t-il aux besoins du territoire, à ses diverses composantes	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input checked="" type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout
Tous les domaines sont-ils pris en compte ?	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input checked="" type="checkbox"/> Pas du tout

En complément, nous vous proposons les pistes d'actions suivantes :

	Les actions envisagées sont-elles adaptées ?	Quel est le niveau de priorité de chaque action ?	Commentaires
Axe 1 - Faire de l'accès à une offre culturelle de proximité un outil de cohésion sociale			
Concevoir et mettre en place un programme d'initiation à la culture à destination des adultes	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Contenu : expositions, conférences, rencontres, débats, ciné-club...
Concevoir et mettre en œuvre des actions associant culture et handicap	<input type="checkbox"/> Tout à fait <input checked="" type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	
Axe 3 - Structurer et valoriser les événements et les patrimoines emblématiques			
Fédérer et valoriser les pratiques théâtrales locales	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez	<input type="checkbox"/> Prioritaire <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	

	<input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout		
Axe 4 – Développer la dynamique des acteurs du territoire			
Diagnostiquer les besoins des acteurs culturels du territoire et définir un programme d'actions permettant de renforcer et d'accompagner leurs actions	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	On déplore la non prise en compte de l'existant hors institutionnel c'est-à-dire les acteurs associatifs culturels (sauf bibliothèque) ainsi que les artistes locaux.
Mettre à disposition des associations culturelles une personne dédiée	<input checked="" type="checkbox"/> Tout à fait <input type="checkbox"/> Assez <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Pas du tout	<input checked="" type="checkbox"/> Prioritaire <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Secondaire	Contenu : animation, coordination, mise en réseau, logistique, conseil (technique et artistique),...

Le Conseil de développement Erdre et Gesvres est une association loi 1901, créée en 2006 à l'initiative des élus de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres.

Composé de quatre collèges issus de la société civile (collège monde associatif, collège monde économique, collège de la citoyenneté et collège socioprofessionnel), le Conseil de Développement a pour objet de :

- Etre un lieu d'échange et de concertation en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Contribuer à la réflexion sur le devenir du territoire et des ses habitants
- Faire des propositions et élaborer des projets
- Donner des avis sur les orientations envisagées et les actions menées.

Placé aux côtés du Conseil Communautaire de la CCEG, il est un organe consultatif qui vise à apporter aux élus des avis et des propositions sur les questions relatives à la vie et au développement du territoire d'Erdre & Gesvres.

Il s'inscrit ainsi dans l'émergence d'une nouvelle exigence démocratique : « la démocratie participative ». Par son action et sa réflexion, le Conseil de développement favorise une cohérence territoriale et un projet de territoire rassembleur et dynamique.

Avec la participation de personnes émanant d'activités et d'horizons différents, il est un espace de travail commun où s'exprime l'échange de points de vue.

**Conseil de développement Erdre & Gesvres /
Communauté de communes d'Erdre & Gesvres**

**1 Rue Marie Curie
Parc d'Activités La Grand'Haie
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES**

Contacts:

Tél : 02.40.12.32.88 - Fax : 02.28.02.22.47